

PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Languedoc-Roussillon

Montpellier, le 14 JUIN 2012

Service de Service Aménagement Durable des territoires, Logement  
Unité Évaluation Environnementale et Urbanisme

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,

à

Nos réf. : PD/NL 1475/2012

Vos réf. :

Affaire suivie par : Pierre DROSS

Pierre.dross@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 04.34.46.66.86 – Fax : 04.67.15.68.00

Courriel : ee.sadtl.dre-langroux@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur le Préfet du Gard

Direction des relations avec les Collectivités  
Territoriales / Bureau des Procédures

Environnementales

Hôtel de la Préfecture

10 Avenue Feuchères

30045 NIMES CEDEX 9

**Information sur l'existence d'un avis tacite de l'autorité environnementale**

**Dossier de demande d'autorisation concernant l'exploitation de la cave coopérative viticole sollicité par la SCA « Les Vignerons de Saint Maurice » située sur le territoire de la commune de Saint Maurice de Cazevieille.**

J'ai accusé réception d'un dossier complet parvenu en date du 13/04/2012 pour avis de l'autorité compétente en matière d'environnement prévu à l'article L.122-1 du code de l'environnement relatif à la demande d'exploitation de la cave coopérative viticole sollicité par la SCA « Les Vignerons de Saint Maurice » située sur le territoire de la commune de Saint Maurice de Cazevieille.

Depuis le 14 juin 2012, l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement n'ayant pas été rendu dans le délai de deux mois suivant la date de réception du dossier, je vous informe de l'existence d'un avis tacite conformément aux dispositions de l'article R. 122-13.-I. du Code de l'Environnement.

**L'information relative à l'existence d'un avis tacite doit être rendue publique par voie électronique sur le site internet de la préfecture. Cette information sera également publiée sur le site internet de la DREAL.**

Pour le Préfet et par délégation,

Le Directeur Régional Adjoint  
de l'Environnement, de l'Aménagement  
et du Logement Languedoc-Roussillon

**Francis CHARPENTIER**

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Tél. : 33 (0) 4 34 46 64 00 – fax : 33 (0) 4 67 15 68 00

520 allées Henri II de Montmorency

34064 Montpellier cedex 02